



ÉPREUVE THÉORIQUE CCEPS DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

A RETOURNER DÛMENT REMPLI AVANT LE VENDREDI 23 OCTOBRE 2024

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

CRECCEPS de l'IFTLM
Écoles du CHRU de Tours
37044 Tours Cedex 9

Renseignements :
02 47 47 37 42

crecceps@chu-tours.fr

Siret : 26 370 018 9000 16
APE : 8610 Z
Finess : 370004426
Organisme de formation enregistré
sous le n° 2437 P00 2037

Retrouvez la plaquette d'informations
sur www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/

Pour information :

Vous recevrez un mail de confirmation, sous
15 jours à réception de votre dossier **complet
et validé**.

Vous recevrez votre convocation au plus tard
15 jours avant la date de l'épreuve, vous
indiquant les modalités d'organisation.

A REMPLIR LISIBLEMENT EN MAJUSCULE

Nom de famille (nom de naissance) :

Nom d'usage (nom marital) :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe et/ou portable :

E-mail :

Pièces à joindre au bulletin d'inscription

- la copie du diplôme (BTS/DUT/BUT/DETLM) ou copie de l'attestation de réussite ou certificat de scolarité
- la copie de la carte nationale d'identité recto/verso ou du passeport **en cours de validité**
- 2 photos d'identité récentes
- un chèque d'inscription de 290 € établi à l'ordre du : « Trésor Public du CHRU de Tours » (correspondant aux épreuves théorique, de stage et pratique) ou 90 € si vous avez été ajourné(e) une fois à cette épreuve.

Date et signature :